

Des études pour préparer l'avenir



« Gare, Plage, La Peyrade, dans chaque quartier des projets sont à l'étude. »

Claude Léon,
Maire-Adjointe
déléguée aux Travaux
et à l'Urbanisme.

La réhabilitation du centre des mouettes, comme tous les grands projets, doit d'abord passer par des études pour accueillir à nouveaux les enfants .

Le budget d'investissement a des répercussions immédiates sur la vie de la cité mais sert également à préparer l'avenir.

Le projet de création d'une nouvelle gare voyageurs sur le site de l'ancienne gare de marchandise est sur les rails. Il s'inscrit dans la réalisation du futur quartier des Pielles en lieu et place de la friche de l'usine de Soufre. Un site très central qui selon les ingénieurs de la SNCF est « *particulièrement favorable à l'implantation d'une nouvelle gare.* » Les atouts de ce site sont en effet nombreux puisqu'il permet enfin une accessibilité aisée à tous, combiné à la possibilité d'implantation de places de stationnement en nombre, à l'utilisation des infrastructures ferroviaires existantes (quais) et à sa situation charnière entre le centre-ville et le futur quar-

tier de la ZAC des Pielles. Les études, dont le coût total s'élève à 250 000 € vont permettre de définir avec précision le projet. La Ville y participe pour 20 % soit 50 000 €.

Une maison pour tous à La Peyrade

50 000 € également vont être nécessaires pour lancer les études de création d'une Maison pour tous à La Peyrade. En effet, il est nécessaire à ce quartier plein de vie de posséder un lieu ressource alliant animation et soutien, accessible aux différentes générations. Un comité de pilotage a été créé avec les associations et les habitants du quartier. Le lieu est d'ores et déjà choisi sur les anciens terrains de foot en stabilisé, le long du canal, en face de la nouvelle plateforme multi-sports.

Centre des mouettes

Le site du Centre de loisirs des Mouettes à Frontignan-Plage est quant à lui fermé au public, pour cause de vétusté. Il y a quelques années, la réalisation d'un centre d'hébergement touristique avait été évoquée avec le Conseil général de l'Hérault, mais cette solution n'avait pas pu être retenue pour des raisons techniques. Ce site ayant été légué à la Ville sous condition expresse qu'il soit réservé à l'accueil des enfants, des études nécessaires à sa réhabilitation sont programmées en 2007. D'un montant de 70 000 €, elles vont permettre qu'à terme le Centre de loisirs, actuellement réparti entre les écoles de la ville, puisse continuer à accueillir plus de 10 000 enfants par an sur ce lieu unique, privilégié, face à la mer.